L'ÉCHO DE POLOGNE

Paraît chaque samedi

Rédaction et Administration Varsovie, 46 rue Tamka

№ 32. SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1919. Le № 0 fr. 30 0 mk. 60

LETTRE OUVERTE

Aux Nations Alliées au sujet de la question polonaise.

La Nation polonaise tout entière dans la durée de cette guerre, a mis ses aspirations en commun avec celles de la démocratie européenne et américaine. Les volontaires polonais en grand nombre ont lutté en France aux côtés des Alliés. Ils ont lutté également, mais étant tous anonymes, c'est-à-dire sans qu'on sût que c'étaient des Polonais, en Russie, dans les légions tchèco-slovaques.

De même, les légions de Piłsudski qui luttèrent contre le tsarisme russe, ennemi non seulement de la nation polonaise, mais de toute autre démocratie, après la chute de ce dernier se retournèrent contre l'Allemagne et l'Autriche. (Le refus de prêter serment à Besseler, l'emprisonnement de Piłsudski, la bataille de Kaniow, Haller en Russie et en France, l'emprisonnement des anciens légionnaires en Autriche). D'un autre côté, point essentiel qu'il importe de rappeler, nous n'avons pas créé, pressés que nous étions par les Allemands, une armée nationale sous l'égide et à la solde de l'Allemagne. Nous ne l'avons pas créée uniquement pour ne pas lutter contre les pays de l'Entente. Aujourd'hui, au moment de la liquidation de la guerre et de la délimitation des frontières, si nous ressentons d'autant plus vivement les torts commis à notre préjudice, c'est que, dans diverses circonstances, la nation polonaise a été moins bien traitée que les autres nations alliées. A savoir:

1) Contrairement au projet accepté à l'unanimité par la commission Cambon composée des représentants de toutes les puissances alliées, Gdańsk, ville et district indispensables à son développement et à son expansion, ont été retranchés de la Pologne malgré leurs attaches historiques et géographiques avec la mère patrie. Cette mesure fut prise, soi disant, dans la crainte de porter préjudice à deux cents et quelques mille Allemands peuplant avec les Polonais le territoire de l'Etat libre nouvellement crée. Et en même temps un territoire habité par plus de trois millions d'Allemands a été réuni à la Bohême—pourquoi!

2) Les territoires allemands sus-indiqués ainsi que les territoires hongrois peuplés de Slovaques et de Ruthènes ont été réunis à la Bohême sans plébiscite. Par contre un plébiscite a été ordonné dans des contrées essentiellement et historiquement polonaises, peuplées également (quoique partiellement germanisées) par une population foncièrement polonaise. Telles sont les régences d' Olsztyn (Allenstein), et en partie celle de Kwidzyń (Marienwerder).

De plus, malgré des sanctions et des été arrêtés qui ont déjà publiés, sur la simple demande de l'Allemagne vaincue, les Alliés vainqueurs organisent également un plébiscite dans la Haute-Silésie dont la possession est la condition *sine qua non* de notre développement économique et qui est une région dans laquelle selon les données allemandes il y a 1,250,000 Polonais contre 650,000 Allemands.

L'insurrection elle-même, cette sanglante protestation du malheureux peuple de la Haute Silésie contre la domination prussienne, du reste authentiquement prouvée, a

passé inaperçue. Et pourtant les nègres des colonies africaines ont été affranchis du joug prussien sans aucun plébiscite. Ces mesures ont été dictées par des considérations purement humanitaires. Les Puissances Alliées n'auraient-elles pas envers nous les égards qu'elles ont pour les nègres africains? Pourquoi?

3) La Vistule, un grand fleuve exclusivement polonais dont les affluents arrosent presque la moitié du territoire de l'Etat polonais a été internationalisée. Les fleuves tels que le Danube, le Rhin, l'Elbe et l'Oder internationalisés également ne sont pas foncièrement des fleuves allemands (l'affluent de l'Oder par exemple est pour la plupart polonais) de plus les Polonais dans cette guerre n'ont pas été les vaincus, comme les Allemands. La Moldau n'est qu'un affluent de l'Elbe, et les Tchèques profitent plus à l'internationalisation de l'Elbe et de l'Oder, qu'ils ne perdent à celle de la Moldau. Les Polonais sont enclins à accorder aux Alliés des privilèges pour la navigation sur la Vistule.

Les Alliés n'ont donc aucun profit à l'internationalisation de la Vistule. Cette mesure sans précedent dans l'histoire amoindrit la souveraineté de l'Etat polonais, nuit au développement de la navigation polonaise et l'affaiblit économiquement par rapport à l'Allemagne. Pourquoi?

4) Il a fallu mener durant neuf mois une campagne diplomatique pour que finalement soit reconnu aux populations foncièrement polonaises (selon les affirmations des Tchèques eux-mêmes) de la Haute Silésie, du Spisz et de l'Orawa le droit de leur libre disposition par la voie du plébiscite. Et il a été impossible d'en arriver à l'unique solution qui s'imposait en ce cas et qui était celle de réunir à la Pologne ces territoires essentiellement polonais sans avoir recours au plébiscite. Pour quelle raison?

5) Les atrocités prussiennes ont été la cause principale qui a determiné l'Amérique à intervenir dans la guerre mondiale. Mais il est bon qu'on sache que les atrocités commises en Galicie par les Ukrainiens, foule bolchéviste menée par des provocateurs irresponsables (atrocités constatées par les Missions Alliées) ne le cédaient en rien et même surpassaient quelques fois dans leur sauvagerie, les cruautés commises par les Allemands.

Cependant ces mêmes provocateurs ukrainiens irresponsables qui se donnent illégalement comme représentants de tout le peuple ruthène de Galicie, se sont mis sous la protection des gouvernements de nos alliés contre nous... contre leurs propres alliés (ordre au gén. Haller de ne pas se servir de ses troupes en Galicie). L'Entente prit justement sous sa protection cette partie des Ruthènes de Galicie qui se font appeler „Ukrainiens“ et qui étaient étroitement liés, avant et pendant la guerre, à l'Autriche et à la Prusse, ceux-là justement qui réussirent à perpétuer leurs attentats grâce à l'appui de l'Autriche et de l'Allemagne. En même temps le fait que les Polonais de la Galicie composent les $^2/_5$ de la population autochtone, que la majeure partie des Ruthènes veut être polonaise, que le développement économique et intellectuel de ce pays est pour la plus grande part oeuvre polonaise, que presque toute son histoire est liée avec celle de la Pologne, que c'est le terrain sur lequel la Pologne a défendu l'Europe depuis des siècles contre l'invasion des Mongols, comme aujourd'hui elle la défend contre l'invasion bolchévique — toutes ces verités furent passées sous silence. Même l'Allemagne et l'Autriche n'ont pas osé arracher ouvertement la Galicie orientale de la Pologne, mais elles l'ont fait... sous forme d'un traité secret.

Les Puissances Alliées auraient-elles, en annulant les paragraphes rendus publics du traité de Brest, eu le projet d'approuver sous quelque forme que ce soit sa clause secrète en nous causant ce dommage, à nous, leurs alliés, que nos ennemis euxmêmes, même les protecteurs de l'Ukraine, tels que l'étaient l'Autriche et l'Allemagne ont hésité à nous faire. Pourquoi?

6) L'opinion publique polonaise rejette toute mesure provisoire qui serait prise au sujet des affaires de Galicie: 1) Ce n'est

pas nous, mais les Ukrainiens qui ont choisi la guerre comme moyen pour vider notre différend. Ce n'est pas les Ukrainiens, mais nous qui avons gagné cette guerre qui nous a été imposée et qu'enfin l'Entente nous a autorisés à mener; il est impossible d'annuler les conséquences de ces faits. 2) Les chefs du mouvement ukrainien en plus d'avoir essayé de la guerre, ont voulu aussi essayer de gouverner ce pays, mais le second essai leur a encore moins réussi que le premier. Après leur gouvernement comme après le soulevement du célèbre ataman Chmielnicki le pays abandonné et complètement ruiné fut livré à l'anarchie. 3) Le travail de reconstruction en Galicie orientale complètement ruinée demande une mise de fonds de plusieurs milliards et l'organisation d'un ordre stable, ce à quoi le gouvernement „provisoire" polonais continuellement en butte aux désordres et aux attentats de tous ses ennemis dans ce pays, ne pourrait faire face en aucune façon. 4) La seule garantie naturelle (si toutefois une garantie est nécessaire) qui assurerait la pleine sécurité des Ruthènes en Galicie, serait de poser comme principe que les Ruthènes en Pologne auront les mêmes droits que les Polonais en Ruthénie. D'autant plus que le nombre des Polonais au-delà du Zbrucz est sensiblement égal à celui de Ruthèniens en deçà. Mais la Conférence de la Paix soucieuse d'assurer les droits des Ruthènes en Pologne, n'a rien fait jusqu'à présent pour assurer des droits analogues aux Polonais en Ruthènie; pareillement ayant assuré les droits des Allemands en Pologne elle a négligé d'assurer ceux des Polonais en Allemagne.

7) Nous nous bornerons au sujet des fameux „pogroms" à mettre en lumière deux faits les plus saillants.

1) Après la libération de Wilno, la presse allemande fit grand tapage en faisant courir le bruit que le 5 mai les Polonais avaient organisé un pogrom à Wilno où 2000 Juifs furent massacrés. Or, il a été constaté (voir le New York Herald édition de Paris) par un correspondant américain qui se trouvait à Wilno ce jour là qu'il n'y a eu, ni alors, ni à une autre époque, aucun pogrom à Wilno. En faisant notre enquête au sujet de ces soi-disant pogroms, écrit ce correspondant, je me suis assuré, preuves en main, que toutes les nouvelles à ce sujet avaient été lancées par la station allemande de télégraphe sans fil à Królewiec (Königsberg). Toute une série de pareilles fictions a été forgée.

2) Lors du fameux „pogrom à Lwów" que les Juifs avaient représenté devant l'opinion du monde entier comme un massacre de foules innocentes (en passant sous silence d'atroces massacres en masses des Juifs en Ukraine), il a été constaté que les Juifs avaient été armés et tiraient sur les troupes polonaises. Comme résultat de ces incidents regrettables qui du reste ont été flétris par toutes les autorités polonaises, le nombre des victimes parmi les Juifs était de 34 (d'après les registres mortuaires officiels juifs).

Le sang des milliers de Polonais, massacrés par les Ukrainiens en Galicie n'a pesé que bien faiblement sur le plateau de la balance aux yeux du Congrès de la Paix érigé en grande cour de justice. Mais le sang des 34 Juifs de Lwów a pesé si lourdement sur l'autre plateau de la même balance, que, oublieux de tout le sang des chrétiens qui a été versé, le Congrès de la Paix alla jusqu'à limiter la souveraineté de l'Etat polonais, en instituant une commission de contrôle international pour la sauvegarde des Juifs en Pologne. Pourquoi?

8) La défiance blessante dont ce projet est l'expression, est-elle motivée par rapport à la Pologne? L'histoire est là pour prouver que les Juifs, persécutés durant des siècles par presque tous les pays de l'Europe et expulsés de partout, ne trouvèrent que la Pologne pour refuge. Est-il donc juste aujourd'hui que ceux qui jadis chassèrent les Juifs de chez eux, s'adjugent le droit de contrôler le degré de tolérance de ceux qui leur ont donné un abri? Est-il de plus équitable que ceux qui sont chez eux en ce pays voient leurs droits limités en faveur de ceux que la Pologue a béné-

volément accepté chez elle ou bien qui lui furent tout simplement imposés. *)

La proposition japonaise de reconnaître l'égalité de toutes les races du monde entier a été rejetée. Pareillement la proposition d'un contrôle réciproque des Etats de l'Europe et d'Amérique concernant les affaires de la Ligue des Nations et empiétant sur la doctrine Monroë a été repoussée. Et malgré cela la Pologne se voit maintenant soumise à un régime de contrôle dans ses affaires intérieures et concernant la légitimité des droits des citoyens polonais. Pourquoi?

9) Il a été reconnu, en ce qui concerne l'Alsace et la Lorraine, que seuls ceux des Allemands qui résident depuis 1871, ou leurs descendants auront la jouissance de pleins droits civiques. Tous les autres seront tenus, pour jouir de leurs droits, de devenir citoyens français. Aucune restriction de ce genre, par analogie, n'a été faite à l'égard des Allemands en Pologne (Haute Silésie, Posnanie, Prusse Occidentale). Il est vrai qu'à l'égard des Allemands une date avait été proposée, celle de la création de la Commission de Colonisation (année 1886), mais au dernier moment cette date fut changée en celle de 1908, ce qui donnait comme une approbation tacite des résultats de la politique d'extermination de Bismarck à l'égard d'une province naguère encore sous la domination prussienne! Et dernièrement tous les Juifs (y compris ces centaines de milliers de Litwak totalement étrangers à notre pays) bénéficièrent de mesures prises à leur égard et leur accordant les droits des minorités nationales en Pologne. Les Juifs ne jouissent nulle part de droits pareils ni en Angleterre ni en Amérique. Pourquoi donc et d'où viennent ces exigences qui ont été formulées, d'octroyer aux Juifs de tels droits en Pologne? N'est-il pas assez évident que ce moyen qui use à imposer une tutelle étrangère sur une partie des citoyens de Pologne ne fait que rendre plus aigüe la question juive déjà suffisamment faussée par nos ennemis. Pourquoi?

10) Dans toutes les questions ci-dessus énumérées la diplomatie du Congrès n'a pris nullement en considération ou n'a écouté que d'une oreille trop distraite les informations fournies non seulemeut par nos délégués, mais aussi par ses propres experts chargés d'enquêter en la matière. Leurs propositions étaient rejetées, les documents tout objectifs fournis à l'appui étaient reconnus inutiles — chaque fois qu'ils parlaient en notre faveur. C'est ce qui a eu lieu avec la proposition émise à l'unanimité par la commission Cambon au sujet de Gdańsk et de la Prusse Occidentale. Il en fut pareillement de l'opinion de la mission de M. Noulens au sujet de la Silésie de Cieszyn et de celle de la mission du général Barthélemy, du colonel Smith et de ses collègues au sujet de la Galicie orientale. C'est le sort qui est réservé aussi, nous avons tout sujet de le croire, aux opinions de presque toutes les missions qu'on nous envoie en si grand nombre, dont font partie les représentants de tous les pys alliés, l'Angleterre et l'Amérique y compris. Les gouvernements des Puissances Alliées seraient-ils enclins à accorder moins de foi à leurs propres délégués Anglais, Américains, Français et Italiens et réserveraient-il toute leur confiance aux Juifs, aux Allemands et autres nations hostiles qui nécessairement ont leur parti pris?

Voici ces dix questions qui s'imposent à notre nation. Elle ne ressent que trop vivement le préjudice dont elles sont l'objet et cherche vainement une réponse qui lui en donnerait la raison.

Nous exprimons la convictiction que la bonne foi et la volonté des diplomates alliés ont été traitreusement surprises par de fausses informations provenant de nos plus grands ennemis — les Allemands qui conspirent contre nous avec acharnement au moyen de leurs propres agents, ainsi que d'agents juifs, ukrainiens, bolchévistes et

*) Cesi se rapporte à des centaines de milliers de „Litwak" ainsi nommés, que le gouvernement russe dans les deux dernières décades avait hassés de Russie et fixés par force en Pologne.

autres. Car, comme l'a affirme M. Erzberger, les Allemands ne craignent rien à l'égal d'une grande et forte Pologne. Tout acte qui nous porte préjudice est un triomphe pour l'Allemagne et augmente sa force pour une future guerre mondiale.

Et c'est pourquoi, tout en exprimant aux Nations Alliées notre plus profonde et éternelle reconnaissance pour l'aide prêtee dans l'oeuvre de la reconstruction de l'Etat polonais, nous tenons, en ce moment solennel, à affirmer par devant le monde et l'histoire que, aussi longtemps que pleine justice ne nous sera rendue et que les torts qui nous ont été faits ne seront réparés, aussi longtemps les bases de la paix en Europe ne seront pas telles qu'elles devaient être, c'est-à dire sures et durables.

SIGNE:

Pour le Comité de la Défense Nationale à Léopol — Thadée Cieński. S. E. Joseph Bilczewski, l'archevêque de Léopol (rite romain) S. E. Joseph Teodorowicz, l'archevêque de Léopol (rite arménien), S. E. Julien Bursche, Superintendant des communes protestantes en Pologne, Perlmutter, Rabbin à Varsovie.

Pierre Drzewiecki, Président de la ville de Varsovie; Jarogniew Drwęski, Président de la ville de Posen; Joseph Neuman, Président de la ville de Léopol; Jean Kanty-Fedorowicz, président de la ville de Cracovie.

Casimir Morawski, président de l'Académie des Sciences à Cracovie. Prof. Dr. Héliodore Święcicki, prés. de la Sté. des Sciences à Poznań et la recteur de l'Université de Piast à Poznań. Prof. dr. Antoine Kostanecki, recteur de l'Université à Varsovie. Prof. dr. Antoine Jurasz, recteur de l'Université à Léopol.

Siemiatycki abbé recteur de l'Université à Cracovie. Prof. dr. Jean Zawidzki, recteur de l'Ecole polit. à Varsovie. Prof. de l'Ecole polit. à Varsovie. Prof. dr. Tadée Godlewski, recteur de l'Ecole polit. à Léopol.

Félix Louis Fryze („Kurjer Poranny“ et „Przegląd Wieczorny”). Pr. Ignace Kłopotowski („Polak-Katolik“). Etienne Krzywoszewski („Kurjer Polski“). Witold Noskowski („Dziennik Powszechny“). Conrad Olchowicz („Kurjer Warszawski“). Antoine Sadżewicz („Gazeta Poranna“). Sigismond Wasilewski („Gazeta Warszawska“).

Arthur Hausner („Dziennik Ludowy“). Georges Konarski („Gazeta Wieczorna“). Antoine Krzywy („Trybuna Polska“). Bronislas Laskownicki („Wiek Nowy“) Sigismond Raczkowski („Słowo Polskie”. Boleslas Wysłouch („Kurjer Lwowski“).

Boniface Chmielewski („Postęp“). Dr. Boleslas Marchlewski („Kurjer Poznański“), Bernard Milski („Goniec Wielopolski“). Thadée Powidzki („Gazeta Poznańska„). Casimir Puffke („Dziennik Poznański“).

Marie Dąbrowski („Krakowski Kurjer Ilustrowany“). Jean Stankiewicz („Goniec Krakowski“). Michel Konopiński („Nowa Reforma“). Rodolphe Starzewski („Czas“). Dr. Guillaume Kahl („Głos Narodu“).

ORDRE Nr. 57.

Quartier General, le 9 Septembre 1919.

Au moment où l'Armée polonaise organisée sur la terre hospitalière de France, s'est fusionnée et amalgamée avec l'Armée locale, je crois de mon devoir d'exprimer à tous ceux qui ont participé directement ou indirectement à la création de l'Armée à l'étranger, mes plus chaleureux remerciements, en les assurant que leur labeur assidu n'a pas été inutile et qu'il a donné de beaux et durables résultats.

En première ligne à Monsieur le Président des Ministres Ignace Paderewski, car grâce à son initiative et à son appui énergique, les meilleurs éléments des émigrés polonais de l'Amérique vinrent se réunir sous le même appel; — à tous les membres du Comité National Polonais à Paris et surtout à Monsieur Roman Dmowski comme Président, à Msr. Maurice Zamoyski comme Vice-Président, à Monsieur Joseph Wielowieyski comme Directeur du Département Militaire, au Chef de Bataillon François Fronczak comme Directeur du Département s'occupant du Soldat Polonais, j'exprime mes remerciements au nom de mes soldats, auxquels par leurs travaux pleins de dévoue-

ment ils on assuré la possibilité de retourner dans la Patrie et le bonheur de pouvoir combattre sous les étendards nationaux.

En même temps à l'Orient, dans des conditions difficiles, sans égard aux menaces de l'ennemi, dans le chaos des sanglats combats intérieurs de la Russie, des formations militaires polonaises venaient de naître, grâce aux travaux persévérants des plus vaillants organisateurs. Acceptant comme but de former l'Armée polonaise, ils lui restèrent fidêles pendant toute la période avant la bataille de Kaniow ainsi que la période qui lui succéda. Grâce à eux, les formations polonaises de l'Orient se sont couvertes de gloire. Leur histoire doit comprendre en premier lieu les noms de: général Osiński, général Żeligowski, lt colonel Czuma, colonel Zylierski, colonel Zając, colonel Łukowski, lt-colonel Bobicki, lt-colonel Dowoyno-Sollohub, colonel Rumsza, ensuite les noms des commandants d'unités: Zieliński, Machewicz, Gomulicki, Soharewski, Skokowski, Altfater, Rojek, Korewa; — les noms des organisateurs et infatigables officiers de l'Etat Major et commandats qui ont assuré par leur travail une continuité de développement de l'idée militaire polonaise: feu le chef de bataillon Gniady-Trzesiecki, le lt-colonel Bajer, le chef de bataillon Malinowski, le chef de bataillon Szul, le chef de bataillon Skorobaty Jakóbowski, le chef de bataillon Boruta Spiechowicz, feu le capitaine Brandys, le chef de bataillon Pytel, le chef de bataillon Szylling, capitaine Rudka, le capitaine Durski, le chef de bataillon Górski, médecin Nakoniecznikow, médecin Miłodrowski, aumônier Konopka, chef de bataillon aditeur Kiełbyński, capitaine Bancer, lieutenant Sikorski, le lieutenant Kowalewski Jean, le lieutenant Dzugaj Jean, le lieutenant Mierzwiński Stanislas, feu le lieutenant Mączka et tous les officiers et hommes de troupe, dont une partie se trouve déjà sur le sol natal, l'autre des environs du pôle s'empresse de rejoindre la Patrie et le reste continue ses services en Sibérie.

Nos travaux à l'Orient nous font aussi penser au général Lavergne et au colonel Donop, officiers français qui, par leur compréhension de notre cause et leur action dévouée, ont acquis le droit à la reconnaisante mémorie des militaires polonais. Je crois de mon devoir de rappeler aujourd'hui encore les services éminents de tous les militaires et diplomates des Alliés qui par leur bienveillant soutien et leur aide ont facilité l'organisation de nos troupes.

Le Gouvernement français, le Président des Ministres Clémenceau, avec l'accord bienveillant du Président de la République française Poincaré, le Commandant des Armées Alliées Maréchal Foch, l'Armée française sous le commandement du Maréchal Pétain, dans le desir de répondre à nos besoins, ont désigné leurs meilleurs officiers pour organiser l'Armée polonaise à l'étranger: le Général Archinard, chef éminent de la Mission Militaire Franco-Polonaise, le Général Capdepont, chef expérimenté de l'instruction, qui de toute son âme s'est attaché au jeune soldat polonais, et a mérité son attachement réciproque; le général Alby, chef d'Etat-Major toujours bienveillant à notre cause; le général Le Rond, notre intercesseur bienveillant dans l'État-Major du Maréchal Foch et pendant la conférence de la Paix; et enfin le premier Commandant et organisateur de la 1-eDivision de Chasseurs Polonais, le général Vidalon, peuvent compter sur l'éternelle reconnaissance de la Nation et des Troupes polonaises.

Après eux il y a encore de nombreux généraux et chefs français qui ont organisé l'Armée polonaise, come le général de Mondésir, en l'ayant sous leur commandement et en lui assurant une protection paternelle comme à leurs propres soldas; les généraux de Castelnau et Gouraud, ainsi que d'autres qui arrivés à la tête des corps d'armée et divisions organisées par eux dans notre Patrie ont contribué aux succés des armées polonaises, comme les généraux Massenet, Odry, Modelon, Bernard, de Champeaux. Bonin, Petitdemange, Tranié, Durad, Moineville.

A leur nombre viennent s'ajouter les organisateurs appelés à l'Etat-Major de l'Armée les généraux Charriou, Mourruau et le chef d'Etat-Major de l'Armée, le colonel Perchenet, énergique et travailleur acharné; le lt-colonel Allegrini, orgnisateur actif en plein de mérite, chef d'État-Major du front Sud-Ouest; ainsi que tous les officiers de l'Etat-Major, et en premier lieu le lt-colonel Nieniewski, adjoint au Chef d'Etat-Major, et le Lt-Colonel Iwanowski.

En prenant congé d'eux, je les remercie pour leur travail bienveillant et dévoué et si utile pour notre jeune ar-

mée; et je me réjouis que ceux d'entre eux qui restent encore parmi nous, nous aideront par leur direction éminente et par leur collaboration à parfaire l'organisation de nos troupes.

Ici se présente enfin toute une série de noms de nos amis éminents dont les mérites et la bienveillance resteront à jamais dans notre mémoire, pour l'aide qu'ils ont bien voulu nous donner. Ce sont les généraux Franchet d'Espéray, Janin, Spiere, le général Ironside, le général Rho, le colonel Rodrigner, le colonel Pasta, qui étant entrés en contact avec le soldat polonais sont devenus ses vrais amis; ensuite le commandant Coolidge, officier de liaison de l'Etat-Major américain, le capitaine Laveson Gover, le capitaine Gielgud de la Mission Militaire Anglaise à Paris; c'est avec joie que j'énumére ces noms, et je leur garde un souvenir reconnaissant.

Ont enfin acquis droit à nos remerciements ces officiers qui comme émissaires se sont dispersés dans le monde entier pour former dans les parties les plus éloignées du monde des centres où pouvaient se rassembler les soldats polonais.

Les officiers de la Mission Française en Amérique, lt-colonel Kozlowski, commandant Martin, commandant Wagner, ainsi que ceux qui au Canada étaient les premiers organisetaurs avec l'aide du colonel canadien La Pan, comme le docteur Starzynski, les lieutenants Albert Skarzynski, et Sieroscinski, et enfin le capitaine Kleczkowski et la capitaine Vinceslas Gąsiorowski, qui arrivé en Europe avec la confiance dans le coeur et la foi dans l'idée des formations militaires, a procédé à l'exécution des travaux envisages.

Le capitaine Abczyński, organisateur de nos troupes au Brésil.

Les officiers de la Mission en Italie, le chef de bataillon Léon Radwiwill, le chef de bataillon Dienstl-Dąbrowa, les capitaines Boileau et Testut; le lieutenant Horl, et d'autres qui en quelques mois, grâce à leur travail plein de dévouement ont réussi à réunir et organiser environ 30000 soldats polonais.

J'adresse mes remerciemcnts à tous ces officiers pour leur service fidèle dont les resultats peuvent aujourd'hui déjà être observés avec joie.

J'ai cité les noms de mérites pour que l'histoire du Militarisme Polonais les inscrive sur ses pages en leur assurant de cette façon, une mémoire reconnaissante de la Nation.

Je ne suis pas parvenu à énumérer tous nos camarades qui le méritaient; il me vient sans cesse à la mémorie les services militaires ignorés, mais grands par le dévouement et l'abnégation et connus seulement dans un rayon restreint; involontairement de nouveaux noms se pressent sur mes lèvres, leurs états se trouvent dans les archives de guerre leurs noms se sont gravés dans les coeurs de nos compagnons d'armes.

En terminant, je tiens encore une fois, en mon propre nom et au nom de tous les officiers et hommes de troupe, à exprimer mon admiration à nos camarades qui, sur les bords du Dnieper, parmi les étendues neigeuses de Mourmanie, dans la Champagne dévastée par la mitraille et sur les frontières de la République, toujours et partout avec la même invocation „Dieu et la Patrie“ et la même devise „Pour Toi Pologne et pour Ta Gloire“! ont succombé sur les champs de bataile.

Gloire à eux, et que leur mémoire et leurs succès soient éternels.

Le GÉNÉRAL HALLER
Commandant l'Armée

SUR LA RÉVOLTE EN HAUTE-SILÉSIE.

La population de la Haute-Silésie vivait depuis quelques mois dans une inquiétude continuelle ou sujet de son avenir. La décision de Paris, ordonnant le plébiscite dans une contrée purement polonaise fut pour elle une première désillusion, qui se changea peu à peu en une inquiétude toujours croissante lorsqu'on tardait à fixer le jour du plébiscite. Cependant dans le pays rien n'a changé, les conditions sont devenues même encore pires que pendant la guerre.

En Haute-Silésie entière le pouvoir a passé aux mains d'un tyran, le commissaire en chef Hoersing, qui indroduisit partout l'empire du baton et de la terreur, n'en cédant en rien à celui de Trocki et de Lénine en Russie. Avec l'aide du Grenzschutz on a arrêté toute la vie dans le pays. On introduisit l'état exceptionnel et en même temps des difficultes furent opposées aux Polonais à chaque pas. Le Grenzschutz sous prétexte de désordre

arrétait qui bon lui semblait, pillait les maisons et commettait des violences inouïes. Il faudrait lire les journaux de la Haute-Silésie pour comprendre quelle était la main qui menait la population. Il faut rappeler aussi que le Grenzschutz se compose de gens qui en temps normal seraient tous dans les mains de la justice et qui font maintenant le service de sécurité publique.

En même temps le gouvernement aidait en secret les spartaciens, pour simuler le désordre dans le pays et pour justifier les mesures exceptionnelles. Les directions des fabriques et des mines agissent de concert avec le gouvernement. Sous un prétexte sans importance on congédiait les ouvriers et même on fermait les usines entières.

Cette action commune du gouvernement et des capitalistes aboutit à mettre en prison ou bien en fuite la plupart de la classe inteligente; il en fut de même avec les ouvriers considérés comme chefs du mouvement. La population est restée sans chefs, exposée aux chicanes quotidiennes des ennemis. Pour comble on manquait de vivres et les conditions du travail devenaient de jour en jour plus difficiles. Enfin la patience des habitants s'épuisa et une réaction eut lieu. D'abord éclata une grève générale, qui à cause des provocations allemandes préméditées prit la forme d'un mouvement révolutionnaire.

Les détails de cette révolte sont connus, ainsi que la manière de l'apaiser. Quant à la manière dont le Grenzschutz persécute la popopulation polonaise, les quelques faits ci-joints en donneront l'image. On pourrait citer une quantité inombrable de faits comme ceux-ci. Des temoins citer oculaires peuvent attester sous serment tous les procès verbaux ci joints.

Rapports.

Les persécutions dont s'est rendu coupable le gouvernement allemand par ses bourreaux politiques et surtout militaires (Grenzschutz, Reichswehr, „Freiwilligencorps et autres formations militaires, soumises an commandement du 6 corps et spécialement élevées pour persécuter la population polonaise de la Haute-Silésie) ont réduit au désespoir la population de la Haute-Silésie. Les arrestations des habitants polonais de la Haute-Silésie pour cette seule raison qu'ils se déclaraient pour la Pologne, les mauvais traitements, inligés aux, hommes femmes et enfants, la confiscation de biens, les meurtres et les vols inséparables des arrestations ont mis cette population à tout de patience.

Les protestations continues de la population de la Haute-Silésie recueillies par les bureaux politiques et les bureaux de presse, installés à cet effet auprès des filiales du commissariat de la Haute-Silésie à Sosnowiec, Strumień et Piotrowice, et envoyés aux gouvernements de Varsovie, Poznań, et Cracovie, ainsi que les protestations envoyées directement à la Conférence de la Paix a Paais sont restées pour la plupart sans résultat ni réponse. Tout cela a fait supposer aux Haut-Silésiens que la Pologne ne tient pas à avoir la Haute-Silésie parce q'uelle s'en occupe trop peu et qu'une entente au sujet de cette province sera conclue directement avec les Allemands. Cette manière de penser fut confirmée par le fait que l'Entente avait déjà attribué une fois la Haute-Silésie à la Pologne, mais que dans la suite elle fit dépendre l'appartenance de cette province à la Republique d'un plébiscite; enfin que l'Entente malgré les missions qu'elle avait envoyées en Haute-Silésie, tolérait tous les crimes des bourreaux allemands et qu'elle ne vinte pas une seule fois au secours de la population si maltraitée de la Haute-Silésie. La Commission de ravitaillement séjournant en Haute-Silésie n'étudiait pas les besoins de l'ouvrier et ignorait ou tolérait que les Allemands envoyassent en Allemagne les vivres destinés pour les ouvriers de la Haute-Silésie. En plus les Missions Interalliées ont permis aux Allemands de transporter pour l'Allemagne sous prétexte de réparation d'un seul district 250 locomotives et 4300 différents wagons. Ces persécutions du gouvernement allemand de caractère purement national, comme aussi le manque de vivres, ont produit les grèves, lesquelles le gouvernement allemand voulait faire cesser à l'aide de moyens violents, tels que les travaux forcés, les arrestations et la famine. Cette manière d'agir dut nécessairement produire une révolte. Et ce fut le plus ardent désir du gouvernement allemand de provoquer une révolte par cette criminelle façon d'agir. La meilleure preuve de provocation de la part des Allemands est que la révolte ne se produisit pas à la fois dans toute la Silésie, mais qu'elle s'étendait peu à peu en éctatant dans différentes

parties de la Haute-Silésie, partout là où il y avait des détachements du Grenzschutz, bourreaux prusiens. Car ce sont les mêmes criminels qui maltraitaient la population de la Haute-Silésie pendant des mois entiers et qui, une fois retirés, sont revenus, habillés en uniformes du Reichswehr, pour martyriser à nouveau la population de la Haute-Silésie.

Le Grenzschutz, appuyé de sommes d'argent énormes avec l'aide d'innombrables les espions tout bonnement achetés pour qu'ils se fissent Hauts-Silésiens, commettaient des actions devant lesquelles pâlissent les cruautés les plus sauvages des Négres, des Indiens, et des bolchéviks. Tout cela sous l'influence et avec l'aide de milliards fournis par les Juifs allemands. Ces milliards de marcs lancés pour démoraliser les Haut-Silésiens, démasquent les tendances malhonnêtes des Allemands qui, au moyen de la terreur, pratiquée à tel point par les bolchéviks, veulent garder la Haute-Silésie pour l'Allemagne, et aussi celles des Juifs qui veulent produire le désordre en Haute-Silésie et en plus, éloigner les Hauts-Silésiens de la Pologne pour pouvoir, au moment donné, la faire indépendante et au moyen de nouveaux milliards devenir maîtres de son industrie.

Il semblait aux agitateurs Juifs-allemands qu'ils ont atteint leur but, mais ce n'est que parce qu'ils ne comptaient pas avec le fait que les trois quarts des habitants de la Haute-Silésie sont de bons et vrais Polonais et que les suites de leurs efforts retomberont sur eux-mêmes. Sur les Allemands — parce qu'ils ne font qu'accroitre la haine envers eux dans toute la Pologne, bien que les relations commerciales et économiques avec celle-ci forment la base de leur existence; sur les Juifs — parce que leur travail sale et répugnant rend impossible la vie commune avec eux et que, ce qui plus est, ils peuvent provoquer même en Pologne des pogroms véritables et non sur papier et d'autant pires pour eux, que jusqu'à présent seule la clémence du gouvernement polonais les arrêtait.

Cette révolte fut provoquée et causée par le gouvernement allemand et c'est lui seul qui est absolument responsable pour le sang qui coule aujourd'hui en Haute-Silésie. Les autorités militaires ont donné l'ordre de former et ont même commencé à former des détachements d'incendiaires et de dévastateurs (Brand und Sturmkolonnen) pour détruire la propriété polonaise et dans le cas où ils devraient quitter la Haute-Silésie même les mines et les usinés sans égard à ce qu'elles sont presqu'exclusivement en mains allemandes et juives. Pour prouver que la révolte a été forcément provoquée par les agitateurs du gouvernement, il suffit de constater qu'elle a eclaté simultanément dans differents endroits qui n'étaient point reliés entre eux. Le fait qu'elle s'est produite presque partout à trois heures du matin ne démontre que le système des Allemands qui comptaient qu'à cette heure-là tout le monde dort du sommeil le plus profond.

D'aprés les rapports surs qui nous sont parvenus, les révoltes ont éclaté comme nous allons le citer.

1) Le 17 courant à 3 heures du matin un sergent du Grenzschutz avec quelques cents du Reichswehr, une batterie d'artillerie et un détachement du cavallerie a attaqu'é les villages Krolowka, Woszczyce et Mosciska dans le district de Pszczyna (Pless); il a commencé â fusiller et incendier pour pouvoir effectuer des arrestations en masse et pour pouvoir emmener les arrêtés aux travaux forcés en France et en Belgique. Les habitants des villages attaqués renforcés par leurs voisins de la contrée, ont commencé la fusillade pour se défendre et ils ont repoussé les Allemands. Ils ont désarmé l'artillerie et le détachement de cavallerie, ils ont démonté les canons et avec les 23 chevaux capturés ils se sont retirés à Oświecim.

2) Le 17 crt. à 3 heures du matin un détachement allemand comptant 200 hommes attaqua les villages de Golkowice, de Godow et l'avant-poste de la P. O. W. (organisation militaire polonaise) à Piotrowice. Il a arrêté et maltraité beaucoup de monde â Golkowice et Golkow. L'avant-poste de la P.O.W. à Piotrowice fort de 80 hommes à repoussé les Allemands et les a chassés de Golkowice et de Godow, mais il fut obligé de se retirer à Piotrowice quand les Allemands eurent reçu un renfort.

3) Le 18 crt. à 3 heures du matin un détachement allemand se composant de 1000 hommes environ, armé de grenades à main et de jeteurs de mines, renforcé par une batterie d'artillerie et un détachement de cavallerie, a attaqué les maisons des ouvriers en grève à Katowice, Szopienice, Myslowice et Czernice. Les ouvriers en se défendant violemment ont commencé à se retirer vers la fron-

tière à Sosnowiec. Le détachement allemand leur coupa la retraite et les postes allemands à la frontière renforcés, ouvrirent le feu sur les postes de la frontière polonaise pour empêcher ces derniers de venir au secours. Les Allemands jetaient des grenades à main sur les groupes des ouvriers sans armes. Les arrêtés étaient battus à coups de crosse jusqu'à la mort, on marchait sur les blessés et on en tuait des dizaines entières.

4) Le 18 à 3 heures du matin les Allemands ont attaqué les maisons des ouvriers à Tarnowskie Gory, Mikulczyce, Radzionkowy et Nakło. Auparavant encore ils ont attaqué la maison de la Société de chanteurs à Nakło laquelle fut tout à fait démolie et les membres de la société, les uns massacrés, les autres arrêtés. La veille un habitant de Nakło nommé Emmerich incitait publiquement les ouvriers à ces actions. Dans tous les quatre villages les Allemands ont commis beaucoup de violences et de meurtres.

5) Le 18 à 3 heures du matin la même attaque eut lieu sur Bytom, Piekary, Chorzow et Biskupice. Elle fut devancée par la cessation de travail dans fa mine de Neuhof par quoi les ouvriers étaient contraints à ne pas travailler.

6) Le 18 crt. à 9 heures du matin les Allemands ont attaqué tous les villages du district de Rybie. Des témoins qui l'ont vu personnellement disent qu' avec des plus atroces cruautés les Allemands ont tué sans jugement ni raison plus de 100 personnes.

La situation présente en Haute-Silésie est telle que les grandes villes comme Tarnowskie Gory, Bytom, Królewska Huta, Laura Huta, Katowice, Szopienice, Mysłowice, Pszczyna, Zory, Rybnik, Wodziałow sont dans les mains des Allemands, mais les villages de la contrée pour la plupart dans les mains des ouvriers et de la population de la Haute Silésie qui a capturé les armes et la munition sur les petits détachements allemands désarmés ou sur les avant-postes quittés par ces derniers. Jusqu'à présent il y a plus de 2000 fugitifs Haut-Silésiens et autant de femmes et d'enfants dans les villes sur la frontière comme Piotrowice, Strumień, Dziedzice, Oświecim, Libiaz, Jaworzno, Sosnowice, Saczew, Czeladź, Grodziec, Membrowniki, Doboszowice.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Extrait du communiqué du front.

Front de Lithuanie et de Ruthénie Blanche: A l'est de la ville de Berezyna, des combats se développèrent. Nos détachements atteignirent la ligne Domizeryce—lac Plawia — Lubowa — Doltazy. Sur tout le front activité animée de reconnaissance. Notre butin au 9 Septembre comprend 41 officiers, 3891 soldats, 11 canons, 72 mitrailleuses et une quantité énorme de munitions, d'armes et de matériel de guerre.

Interview avec le député Reger.

Le député Reger, un des représentants de la Silésie de Cieszyn à la Diète, a donné dans son interview les informations suivantes au sujet du plébiscite en Silésie de Cieszyn.

La tendance qui s'accuse déjà de n'accorder le droit de vote qu'à ceux des habitants de territoires litigieux qui sont légalement considérés comme citoyens de ce pays — déclara le député Reger—diminuerait notablement nos forces dans les districts ouvriers, car il importe de signaler le fait que nombre de familles ouvrières fixées en Silésie déjà depuis deux générations, n'ont pas acquis les droits de citoyens à cause des difficultés, des frais de timbres et des pénibles démarches qui s'y rattachent. „Moi-même — dit M. Reger — qui habite la Silésie depuis 30 ans, malgré que j'exerce pour la troisième fois les fonctions de député de cette contrée, je demeure toujours inscrit dans les registres d'état civil comme habitant de Przemyśl, tout simplement parce que j'ai négligé de faire les démarches nécessaires". Le député Reger communique ensuite que les Tchèques envoient en Silésie grand nombre des leurs pour faire de la propagande en vue du plébiscite et surtout ceux appartenant à la légion italienne ainsi nomméė. Tous les Silésiens actuellement sous les drapeaux sont en permission et disposent de sommes considérables pour les besoins de la propagande.

Tandis que la famine règne dans tout l'état tchéco-slovaque jusqu'au point de pousser la population à des émeutes, les autorités tchèques pourvoient abondam-

ment la Silésie en vivres, aus frais de leurs propres citoyens. Le sucre est distribué sans cartes, la rotion de farine a été augmentée à 4 klg., le tabac, le cuir, l'eau-de-vie etc. sont délivrés sans difficultés. Les troupes prennent part à cette activité visant à gagner les sympathies de la population, elles organisent des fêtes populaires qui se terminent habituellement. par de copieuses libations.

Tout ceci n'empêche pas les autorités tchèques d'user de représailles inouïes vis à-vis des Polonais organisés, surtout par rapport aux ouvriers mineurs et aux maîtres d'école. Journellement des dizaines de personnes sont arrêtées, des syndicats sont dissous; on se livre à des violences sur les détenus on les menace de peine de mort. Rien de surprenant, dans ces conditions, que la population polonaise se réfugie en masse dans les districts de Frysztat et de Cieszyn.

Les Polonais de la Silésie sont persuadés que le plébiscite n'est pas un moyen susceptible de trancher la question des frontières, mais qu'il ne fera que fournir des données à la Conférence de la Paix qui donnera sa décision définitive.

Les prisonniers de guerre Polonais au Japon.

Par suite des démarches que le gouvernement polonais vient de faire à Tokio par l'entremise des autorités françaises y résidant, le gouvernement japonais a liberé les 25 Polonais, prisonniers de guerre, ayant fait partie de l'armée allemande, à la condition qu'ils s'enrôleront dans l'armée française d'expédition en Sibérie. Ces Polonais ont été remis aux soins du représentant de l'armée polonaise à Tsurudze et embarqués à destination de Wladivostok.

Bulletin Economique du Bureau de la Presse au Ministère des Affaires Etrangères à Varsovie.

18 août—18 septembre 1919.

Decrets et mesures prises parle gouvernement.

Une convention concernant l'établissement des communications directes par chemins de fer entre la République polonaise et l'Etat tchèco-slovaque a été signée le 29 août à Varsovie. C'est la convention internationale de Berne modifiée conformément aux conditions actuelles des transports qui constituera la base légale des communications entre les deux pays. Les lettres internationales de transport seront rédigées en polonais ou bien en tchèque et en français. La convention sera applicable dès le 1-er octobre. Des trains directs seront établis sur la ligne Varsovie, Prague, Vienne.

Un contrat de compensation à été conclu entre le gouvernement polonais et le gouvernement de l'Autriche allemande. Les parties contractantes auront soin d'éviter les payements monétaires en les remplaçant par l'échange de marchandises. Du côté autrichien on offre: des marchandises textiles, le papier, le fer et ses produits des articles éléctrotechniques, des métaux, des produits de charbon, des produits chimiques et techniques, des chaussures et des cuirs. La Pologne fournira en échange: la houille du bassin de Dombrowa et de Zawiercie, l'huile de pétrole, la paraphine et les bougies, des pommes de terre, des oeufs, des chevaux et des oies.

Une commission spéciale a été créée par le Gouvernement pour les négociations avec la mission économique norvégienne arrivée à Varsovie viâ Gdańsk.

La commission douanière de la Diète a examiné le projet de tarifs douaniers élaboré par le Gouvernement et elle y a apporté quelques modifications dans le sens des résolutions votées à la Diète. Les dites modifications concernent les garanties pour la production locale, les facilités à accorder pendant la période transitoire à l'importation des comestibles, des matières premières, des installations indispensables à la reconstruction des foyers de production ainsi que des articles de prémière nécessité tels que les vêtements, les chaussures, le linge, l'outillage agricole etc. En se conformant aux désirs de la commission de la Diète, la commission des tarifs douaniers a modi-

fié son projet. Ainsi le tarif douanier est il prêt et sera dorénavant appliqué jusqu'au moment où la Diète votera le tarif douanier définitif, dont le projet lui sera soumis par le gouvernement au cours de la première séance tenue après les vacances.

Le Ministre des Finances a donné l'ordre aux bureaux des douanes de faire des perquisitions aux wagons servant à transporter des meubles de l'étranger en Pologne ainsi que dans ceux qui sont destinés pour l'étranger.

La Commission de l'Etat des Importations et Exportations a rendu public qu'en vertu du décret du 20 août tous les permis d'importation délivrés avant le 1 juillet et tirés sur le bureau des douanes à Herby ont été prolongés automatiquement pour la durée de deux mois à dater du jour de leur expiration.

Le Ministre de l'approvisionnement s'en référant à la résolution de la Diète en date du 29 juillet 1919 a rendu public ce qui suit: Les coupables d'infraction à la loi votée par la Diète concernant le droit exclusif du gouvernement de faire le commerce des céréales ainsi que des produits de blè seront passibles d'une peine de prison dont le maximum est 6 mois et d'une amende pouvant aller jusqu'à 100,000 marks ou 150,000 couronnes. En même temps la confiscation de l'objet de l'infraction sera faite au profit de l'Etat.

L'office central de l'approvisionnement à Poznań a interdit l'exportation des vivres en Allemagne sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 500,000 marks ou de prison dont le maximum est 15 ans

---

Etant donnée la pénurie extrême de sucre, le Ministère de l'approvisionnement a interdit la production de bonbons, de gâteaux, de biscuits etc. L'importation de sucre destiné à cette fin de l'étranger n'est pas non plus autorisée.

Une commission ayant pour objet les études sur l'électrification des principaux chemins de fer en Pologne a été créée grâce aux soins de l'Office des éléctrifications auprès du Ministère de l'Industrie et du Commerce. La commission enverra ses délégués en Suisse, en France et en Amérique du Nord.

L'emploi d'autres mesures que les mesures métriques a été interdit sous peine d'amendes et de confiscations.

Le Ministère de l'Instruction publique a pris possession de l'école technique fondée à Varsovie il y a 24 ans H. Wawelberg et S. Rotwand. On a décidé d'ouvrir pour le moment les facultés de la construction des machines et de l'éléctro-technique.

Nous invitons nos lecteurs et amis français établis en Pologne de vouloir bien nous adresser leurs opinions et impressions qui trouvent un accueil tonjours empressé dans notre Revue. De cette façon nous faciliterons surtout aux officiers français en Pologne d'entrer en communion avec notre pays, d'autre part leur correspondance par l'entremise de L'ECHO DE POLOGNE arrivera jusqu'à leur familles et amis.

Prière d'adresser lettres et correspondances: Mr. Antoni Potocki, 46 rue Tamka, Varsovie.

Le Gérant: Popławski. Varsovie. Imprimerie „Drukarnia Wydawnicza."